



HAL
open science

Contribution des femmes immigrées étrangères au développement socioéconomiques de la commune de Soubré dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire

Gédéon Seka, Bi Tozan Zah

► **To cite this version:**

Gédéon Seka, Bi Tozan Zah. Contribution des femmes immigrées étrangères au développement socioéconomiques de la commune de Soubré dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. N° 51, Décembre 2021, N.S. Tome 2, 2021, tome 2. hal-03907328

HAL Id: hal-03907328

<https://hal.science/hal-03907328>

Submitted on 23 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONTRIBUTION DES FEMMES IMMIGRÉES ÉTRANGÈRES AU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE DE SOUBRÉ DANS LE SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE

*Gédéon Stéphane SÉKA,
Université Alassane Ouattara à Bouaké
gedeonsseka@gmail.com
Bi Tozan ZAH
Université Alassane Ouattara à Bouaké
thozane@hotmail.com*

RÉSUMÉ

Les études des migrations internationales ont toujours concerné les hommes. De l'approche néoclassique des migrations à la nouvelle économie des migrations, le sexe masculin est celui qui est le plus mis en évidence. Des individus migraient vers les régions à fortes demandes de main-d'œuvre en comptant sur leur force de travail. Cette situation tend à prendre une autre dimension avec la présence massive de la gente féminine dans les mouvements migratoires (V. Piché, 2012, p. 160). En Côte d'Ivoire, l'immigration des femmes étrangères a pris de l'ampleur ces dernières décennies. Cependant, leur participation au développement socioéconomique de l'espace d'accueil est méconnue par les pouvoirs publics. Cet article se propose d'analyser la nature des contributions des femmes étrangères dans le développement socioéconomique de la commune de Soubré. L'étude s'appuie sur la recherche documentaire et une enquête des femmes immigrées étrangères dans les ménages de la commune. Les résultats indiquent que les femmes étrangères immigreront dans la commune de Soubré dans un contexte de regroupement familial. Elles se regroupent en association et entreprennent des activités génératrices de revenus. Le commerce (41%) et l'artisanat (43%) sont les principales activités des femmes étrangères. Elles utilisent leurs revenus pour la scolarisation des enfants (80%) et les dépenses ménagères (70%).

Mots-clés : Soubré, migration, contribution des femmes, étrangères, développement socioéconomique

ABSTRACT

International migration studies have always been about men. From the neoclassical approach to migration to the new economics of migration, the male gender is the one most emphasised. Individuals migrated to regions with high labour demands relying on their labour power. This situation tends to take on another dimension with the massive presence of women in migratory movements (V. Piché, 2012, p. 160). In Côte d'Ivoire, the immigration of foreign women has increased in recent decades. However, their participation in the socio-economic development of the host country is not recognised by the public authorities. This article aims to analyse the nature of foreign women's contributions to the socio-economic development of the commune of Soubré.

The study is based on documentary research and a survey of foreign immigrant women in households in the commune. The results indicate that foreign women immigrate to the commune of Soubré in the context of family reunification. They form associations and undertake income-generating activities. Trade (41%) and handicrafts (43%) are the main activities of foreign women. They use their income to send their children to school (80%) and to cover household expenses (70%).

Keywords: Soubré, migration, contribution of women, foreigners, socio-economic development

INTRODUCTION

De l'approche néoclassique à la nouvelle économie des migrations, les études migratoires ont toujours concerné les hommes. Pourtant, la migration est également féminine. En 2019, les Nations Unies estimaient à environ 272 millions le nombre de migrants internationaux. La part des femmes migrantes étant de 48 % (Organisation Internationale pour les Migrations, 2020, p.3). En Afrique, ces déplacements se font entre les unités sous-régionales. En 2014, le nombre de migrants internationaux était le plus élevé au sein de la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) avec 7,6 millions d'individus soit 36,6 % du total de l'Afrique. Le plus faible est dans la région de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) avec 1,1 million, soit 5,3 %. Les hommes et les femmes dans la CEN-SAD ont représenté respectivement 37,1 % et 36 % tandis que dans l'UMA, ils représentaient respectivement 5,3 % et 5,1 % (Union Africaine, 2015, p.30). La Côte d'Ivoire est l'un des principaux pays d'immigration en Afrique.

En 2014, le pays comptait 2,3 millions de migrants internationaux (UA, 2017, p. 30). La proportion de femmes dans cette population étrangère est de 45,1 % (Institut National de la Statistique, 2014). On note cependant une inégale distribution de cette population sur le territoire avec une forte concentration dans les régions du sud forestier. Selon les fronts pionniers, la répartition présente 25 % au sud-ouest, 24,7 % dans le bas Sassandra, 22,1 % dans le Moyen-Cavally, et 17,6 % dans la région du haut Sassandra (B. Ira, 2016, p. 7). Dans le sud-ouest du pays, la commune de Soubré est un pôle de concentration des femmes immigrées étrangères. Elles représentent 39,5 % des 9 507 immigrés étrangers enregistrés sur ce territoire en 2014 (INS, 2014). Toutefois, malgré cette proportion importante de femmes dans la population des immigrés étrangers, leurs contributions au développement socioéconomique demeurent méconnues. Cet état de fait a pour conséquence la marginalisation de leur contribution dans les études migratoires. Dès lors se pose la question fondamentale suivante : Comment les femmes immigrées étrangères contribuent-elles au développement de la commune de Soubré ? De cette question centrale découlent les interrogations suivantes : quelles sont les caractéristiques démographiques de ces femmes ? Quelles sont les activités qu'elles exercent ? Quelles est la nature de la contribution des femmes au développement ?

Cet article analyse la nature des contributions des femmes immigrées étrangères au développement dans la commune de Soubré. De manière spécifique, il traite d'une part des causes de la migration des femmes étrangères, des caractéristiques démographiques de ces femmes immigrées étrangères dans la commune de Soubré et il analyse d'autre part, l'insertion de ces dernières dans les différents secteurs d'activité.

1. DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE

1.1. Localisation et présentation de la zone d'étude

La commune de Soubré qui est l'espace d'étude a été créée en 1985 et s'étend sur une superficie de 14 800 hectares. Elle est composée de la ville de Soubré et des villages situés dans un rayon de 7 kilomètres du centre urbain. La commune (Figure n°1) est située dans la région de la Nawa au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire à 135 Km de la région de San-Pédro et à 380 Km du district d'Abidjan. Sa localisation est comprise entre le 5°30' et 5°49' de latitude Nord et entre le 6°34' et 6°41' de longitude Ouest. Elle concentre une population estimée en 2014 à 121 256 habitants dont 83,4 % résident dans le périmètre urbain.

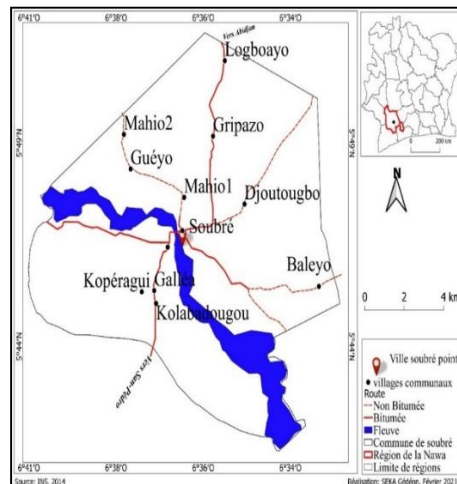


Figure n°1 : Localisation de la commune de Soubré

Au niveau physique, la commune de Soubré présente une succession de collines très monotones caractéristique d'un relief de bas plateau. Cette vaste pédiplaine ondulée s'incline graduellement d'une altitude moyenne de 130 m au nord à 80 m au sud. La commune est caractérisée par un sol ferrallitique moyennement désaturé. La texture de ce sol argilo-limoneux est adaptée à la production agricole. Notamment, elle est très favorable aux cultures arbustives telles que le cacao, le café, l'hévéa (Ministère d'État, Ministère du plan et du développement, 2015, p.12). En outre, l'inclinaison du relief est

marquée par un domaine de vallées drainées correspondant au bassin versant du fleuveassandra au sud de la ville de Soubré (Ministère de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable, 2015, p.51).

1.2. Technique de collecte de données

Les données utilisées pour la réalisation de cette étude proviennent de plusieurs sources. Elles sont issues de la synthèse de la littérature existante (données bibliographiques et des documents statistiques) et d'une enquête de terrain.

Les données existantes sont constituées de données statistiques recueillies à l'INS et des informations complémentaires que nous avons recueillies à la mairie et à la direction régionale des impôts de Soubré. Aussi, nous avons consulté des articles scientifiques de V. Piché (2012), G. Cortes (2016), B. T. Zah (2015), des rapports d'institutions internationales (UA, 2017, OIM, 2020) qui traitent de la problématique la migration. Dans le but d'actualiser ces informations documentaires, une opération de collecte de données statistiques sur le terrain a été entreprise pour recueillir l'opinion des femmes immigrées étrangères et quantifier leurs actions dans la localité de Soubré. Pour ce qui est de la collecte de données sur le terrain, nous avons fait les enquêtes à partir d'un échantillon de 80 femmes immigrées que nous avons sélectionnées dans la population totale des immigrés dans la zone d'étude. La définition de la taille de l'échantillon s'est faite selon la méthode empirique par quotas. Cette méthode est pertinente pour l'étude des caractéristiques socioéconomiques et démographiques d'autant plus que les bases de données disponibles nécessitent d'être actualisées. La pertinence de cette méthode repose surtout sur les critères de distribution de l'échantillon et la quête d'homogénéité. Pour cette étude, la constitution de l'échantillon s'est faite sur la base des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat conduit par l'INS en 2014. Nous avons sélectionné les nationalités les plus représentées parmi les femmes immigrées et veillé au respect de leurs représentativités dans l'échantillon. En outre, dans l'administration des questionnaires, 62,5 % des femmes enquêtées résident dans l'espace urbain conformément aux résultats du RGPH, 2014. Les villages communaux enquêtés (4 villages) ont quant à eux été sélectionnés selon les quatre points cardinaux de sorte à obtenir un échantillon recouvrant toute la commune. Pour mieux analyser les techniques d'intégration des femmes, leurs caractéristiques démographiques et leurs comportements entrepreneuriaux, nous avons choisi pour l'enquête deux modèles de village. Le premier modèle est un village formé par les étrangers dans lequel un étranger est le chef. Le second modèle est un village cosmopolite dans lequel un autochtone est le chef. Enfin, le choix des personnes enquêtées s'est fait de manière aléatoire. Les informations recueillies lors de cette enquête sont relatives aux causes de la migration, aux caractéristiques sociodémographiques des femmes, aux secteurs d'activité des enquêtées, au mode de gestion de leurs revenus. Le choix des femmes enquêtées s'est fait selon des critères très sélectifs. Les femmes interrogées sont nées à l'étranger, elles sont de nationalité

étrangère et séjourner à Soubré depuis 6 mois au moins. Le questionnaire a été adressé aux femmes dans les ménages. Cependant, des entretiens ont été faits avec les responsables des institutions et les autorités des entités locales. Il s'agit particulièrement du directeur de la direction régionale du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU), le Directeur régional du service de recouvrement de la Direction Générale des Impôts (DGI), du Directeur régional du Ministère du Commerce, du responsable du service foncier du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. En ce qui concerne les entités territoriales, les entretiens ont été faits avec le secrétaire général de la mairie et le secrétaire général de la préfecture. À l'issue de ces entretiens, nous avons obtenu des bases cartographiques (le plan d'assemblage de la ville de Soubré), des informations à la fois quantitatives et qualitatives concernant les investissements des immigrées, les types d'entreprises réalisés, la cohésion entre les peuples et les contributions financières des immigrés en termes d'impôts et taxes. Également les entretiens nous ont permis de voir les programmes de planifications (plans triennaux) des entités de gouvernance. Le traitement statistique a été fait de manière automatique avec le logiciel IBM SPSS 20.0. Nous avons conçu un masque de saisi et une série de requêtes a été exécutée. Nous avons procédé aux croisements des indicateurs pertinents et les résultats retenus sont ceux qui ont une significativité de 95 % selon la méthode de Pearson.

2. RÉSULTATS

La méthodologie adoptée pour la collecte des données nécessaires à la réalisation de cette étude a permis d'obtenir des résultats qui s'articulent autour de trois axes. Il s'agit des causes de la migration des femmes étrangères, de leurs caractéristiques démographiques et de leur insertion dans les secteurs d'activité.

2.1. La migration des femmes étrangères, une décision conditionnée par le conjoint

En général, les causes de l'immigration sont d'ordre économique, politique, environnemental, sécuritaire. À Soubré la forte immigration étrangère est justifiée par les ambitions agricoles des migrants. Le patrimoine foncier du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire a été le facteur d'une forte migration de mains-d'œuvre (notamment masculine). Cependant, le tableau n°1 ci-après montre que l'immigration des femmes étrangères résulte du besoin des époux de rassembler leur famille.

Tableau n°1 : Répartition des femmes immigrées étrangères par facteur de migration

Facteur de migration	Effectif	Pourcentage (%)
Ressources naturelles	17	21,25
Commerce	2	2,5
Regroupement familial	54	67,5
Recherche d'emploi	5	6,25
Meilleur rendement de l'activité	2	2,5
Total	80	100

Source : Nos enquêtes, 2019

Le tableau n°1 révèle que le regroupement familial (67,5 %) est le facteur principal d'immigration des femmes étrangères dans la zone d'étude. Contrairement aux immigrés de sexe masculin, les atouts naturels de cette partie du pays n'attirent que très peu les femmes (21 %). En effet, les enquêtes ont révélé que sur 80 femmes étrangères interrogées, 54 ont immigré à Soubré dans le but de rejoindre leur conjoint. Cependant, on constate des variabilités des motifs de migration des femmes selon la structure par âge. Le test d'indépendance entre la structure d'âge des femmes et le motif de la migration (tableau n°2) révèle qu'il existe un lien entre l'âge des migrantes et les raisons de leur migration.

Khi ² observée)	(Valeur	44,042
Khi ² critique)	(Valeur	21,026
DDL		12
p-value		< 0,0001
alpha		0,05

Tableau 2 : Test d'indépendance entre la structure d'âge et la raison de la migration

Source : Nos enquêtes, 2019

Cette analyse a été réalisée avec une inertie totale de 0,565. En réalité, le risque de rejeter l'hypothèse d'une relation d'indépendance entre la structure d'âge et le motif de la migration des femmes alors qu'elle est vraie est de 0,01 %. En fait, étant donné que la p-value est inférieure au niveau de significativité $\alpha=0,05$, cela révèle une relation de dépendance entre les variables. Toutefois, l'analyse des structures par âges des femmes migrantes se fera selon les caractéristiques démographiques de celles-ci.

2.2. Caractéristiques démographiques des femmes immigrées de la commune de Soubré

Les variables retenues pour présenter les caractéristiques sociodémographiques des femmes immigrées étrangères sont le niveau d'instruction, la structure par âge, la nationalité, la situation maritale. Ces variables sont pertinentes, car elles permettent de percevoir la catégorie de personnes qui immigreront dans la région de la Nawa en général et à Soubré en particulier.

2.2.1. Répartition des femmes immigrées étrangères par structure d'âge dans la commune de Soubré

Les femmes migrantes sont majoritairement actives. Leur répartition selon les structures d'âge révèle que 66,2 % de ces femmes ont entre 15 et 34 ans, 13,8 % ont un âge compris entre 35-44 ans et 20 % ont 45 ans plus. Le tableau n°3 fait la répartition des femmes immigrées étrangères selon la structure d'âge.

Tranche d'âge	Effectif	Pourcentage (%)
15-24 ans	21	26,2
25-34 ans	32	40
35-44 ans	11	13,8
45 ans et plus	16	20
Total	80	100

Tableau 3 : Répartition des immigrées étrangères par tranche d'âge en 2019
Source : Nos enquêtes, 2019

Le tableau n°3 révèle une inégale répartition des femmes immigrées étrangères selon les structures d'âge. On remarque une ascendance des effectifs dans la tranche [15-34 ans], cependant, à partir de 35 ans on constate une régression statistique. En fait, le tableau révèle qu'à partir de 35 ans, les proportions des femmes migrantes sont inférieures à 25 % (le quartile). De fait, l'âge influence considérablement la décision de migrer chez les femmes. La figure n°2 établit le lien entre la structure d'âges des migrantes et les raisons de leur migration.

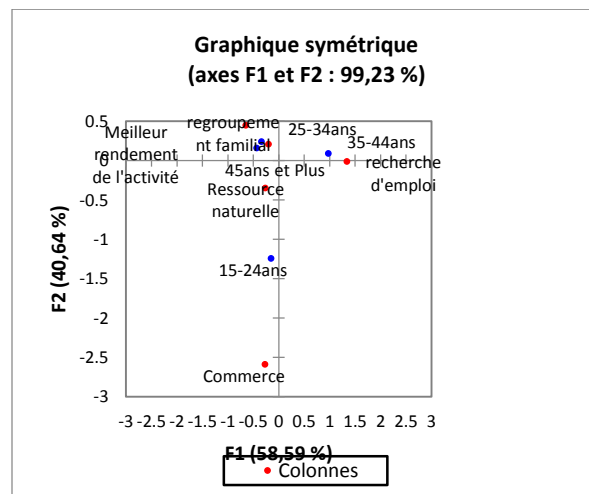


Figure 2 : Corrélation entre classe d'âge et motifs de migration
Source : Nos enquêtes, 2019

La figure n°2 met en évidence une corrélation (99 %) entre la structure d'âge des femmes migrantes étrangères et la cause de leur migration dans la commune de Soubré. Il ressort que la tranche d'âge 15-34 ans est plus sujette de regroupement familial. Parmi

elles, environ 36 % des femmes ont entre 25 et 34 ans et pour 25 % l'âge est compris entre 15 et 24 ans.

2.2.2. Répartition des femmes immigrées étrangères selon le niveau d'instruction dans la commune de Soubré

Les femmes immigrées étrangères sont pour la plupart jeunes. Mais le tableau n°4 révèle que malgré leurs jeunesse, les migrantes étrangères sont majoritairement analphabètes (53,8 %). Selon nos enquêtes, 15 % ont un niveau primaire, 25 % ont atteint le cycle secondaire et 6,2 % au supérieur.

Tableau n°4 : Répartition des femmes immigrées étrangères par niveau d'instruction

Niveau d'étude	Effectif	Fréquence (%)
Aucun	43	53,8
Scolarisée	37	46,2
Total	80	100
Calcul des fréquences des scolarisées		
Niveau d'étude	Effectif	Fréquence (%)
Primaire	12	32,4
Secondaire	20	54,1
Supérieur	5	13,5
Total	37	100

Source : Nos enquêtes, 2019

Le tableau n°4 montre que 2 migrantes étrangères sur 4 n'ont aucun niveau d'instruction comparativement à la proportion d'instruite (46,2 %). Toutefois selon l'origine, le croisement entre niveaux d'étude des femmes et la nationalité révèle que 80,3 % des analphabètes proviennent de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avec une prédominance des Maliennes (18 Maliennes sur 33 femmes). Cependant dans le supérieur, les Nigériennes et Libériennes constituent la population féminine la plus instruite (5 femmes). Au niveau du cycle secondaire, sur 19 femmes interrogées, 15 sont de l'espace CEDEAO soit 79 % et 4 proviennent des États hors de la zone CEDEAO soit 21 %.

2.2.3. Répartition des femmes immigrées étrangères selon l'origine

La population des femmes immigrées étrangères est cosmopolite. Cependant, elle est majoritairement africaine (98,8 %). La figure n°3 fait la répartition des femmes immigrées étrangères selon leurs nationalités.

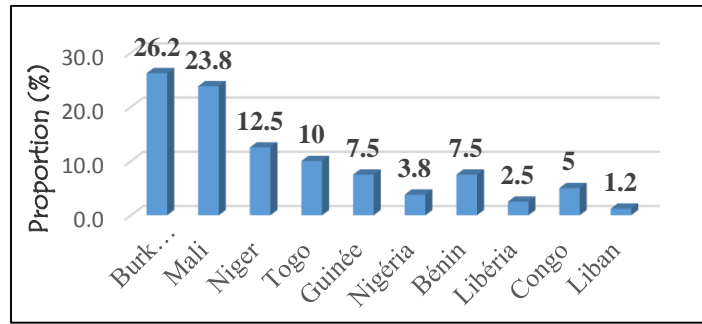


Figure n°3 : Répartition des femmes immigrées par nationalité en 2019
Source : Nos enquêtes, 2019

Il ressort de la figure n°3 que les migrantes proviennent des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire. On dénombre une forte migration des Burkinabés (21 femmes) soit 26,2 %. S'en suivent les Maliennes (23,8 %) et les Nigériennes (12,5 %). Cependant, les Guinéennes et les Béninoises ont des proportions non négligeables. Elles représentent chacune 7,5 % des femmes. Les Libanaises et autres communautés féminines du continent européen ne représentent que 1,2 % du total des migrantes étrangères à Soubré. On note de ce fait que les migrantes proviennent majoritairement des pays sahéliens (70 %) et seulement 30 % des femmes proviennent d'un pays hors du sahel. Les ressortissantes des pays non sahéliens sont marquées par une représentativité des Togolaises (10 %) et les Béninoises (7,5 %). Parmi les ressortissantes des États sahéliens, une forte proportion est issue des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire (57,5 %). Toutefois, la répartition de ces femmes immigrées selon leur lieu de résidence dans la commune de Soubré, révèle une forte concentration de ces dernières dans le périmètre urbain (52,5 %) par rapport à l'espace rural (47,5 %). Dans l'espace urbain, elles sont fortement représentées dans les quartiers populaires (Figure n°4).

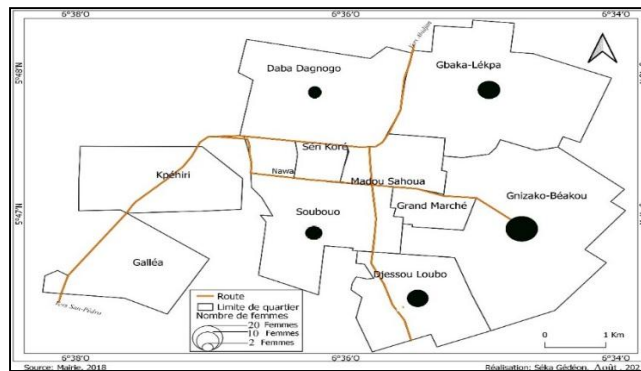


Figure n°4 : Répartition des femmes immigrées étrangères dans la ville de Soubré en 2019

La figure n°4 révèle une inégale répartition des femmes migrantes étrangères dans la ville de Soubré. Elles résident dans les quartiers périphériques du centre commercial. En réalité, les quartiers Nawa, Séri Koré, Madou Sahoua, et Djéssou Loubo constituent le centre commercial de la ville. 47,6 % des femmes enquêtées résident à Gnizako-Béakou, 21,4 % résident à Gbaka-Lékpa, 14,3 % à Djéssou Loubo, 11,9 % à Soubou et 4,8 % résident au quartier Daba Dagnogo. Ces quartiers périphériques sont reliés au centre commercial par des voies bitumées. La qualité de la voirie facilite les mouvements pendulaires des femmes dans le cadre de l'exercice de leurs activités économiques.

2.3. Insertion des femmes immigrées étrangères dans les secteurs d'activité

L'insertion des femmes immigrées étrangères a été analysée à travers la répartition de ces femmes dans les secteurs d'activité et leur autonomisation.

2.3.1. Répartition des femmes immigrées étrangères dans les différents secteurs d'activité

À Soubré, les femmes immigrées étrangères entreprennent des activités génératrices de revenus. Selon les secteurs d'activité, nous avons dénombré lors des enquêtes une présence de ces dernières dans le secteur tertiaire (45 femmes), le secteur primaire (22 femmes), et secondaire (13 femmes).

Dans le secteur primaire, les femmes étrangères font la culture du vivrier (90,9 %) et seulement 9,1 % font de l'agriculture industrielle. La figure n°5 montre la répartition des femmes selon les activités agricoles pratiquées.

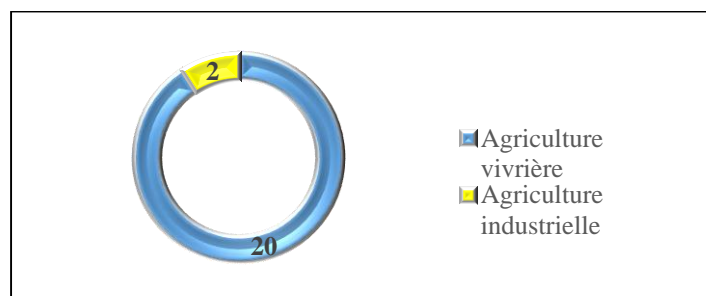


Figure 5 : Répartition des immigrées étrangères par branche d'activité agricole en 2019

Source : Nos enquêtes, 2019

Il ressort de la figure n°5 qu'une très faible proportion de femmes produit le cacao ou le café. Seulement 2 femmes soit 9,1 % produisent les cultures industrielles d'exportation tandis que 20 femmes préfèrent s'investir dans la production du vivrier. Concernant les productrices du vivrier, les enquêtes ont révélé qu'à l'échelle communale de Soubré, 10 % des femmes étrangères produisent le riz tandis que la majorité d'entre elles (90 %) ne produisent que des légumes (aubergines, gombo, haricot).

Le secteur secondaire quant à lui, attire très peu les migrantes étrangères. Sur 80 femmes enquêtées dans la commune, 13 exercent dans ce secteur soit 16,2 %. Dans le secteur secondaire, leurs activités de prédilection sont la couture (38,5 %), la coiffure (30,8 %), la fabrication artisanale de l'huile de palme (23 %) et la fabrication d'attiéké (7,7 %).

Concernant le secteur tertiaire, c'est un secteur de choix pour les femmes. Elles s'organisent dans les activités associatives (9 femmes) et le commerce (32 femmes) notamment. La figure n°6 fait la répartition des femmes immigrées étrangères par grandes branches d'activité dans le secteur tertiaire.

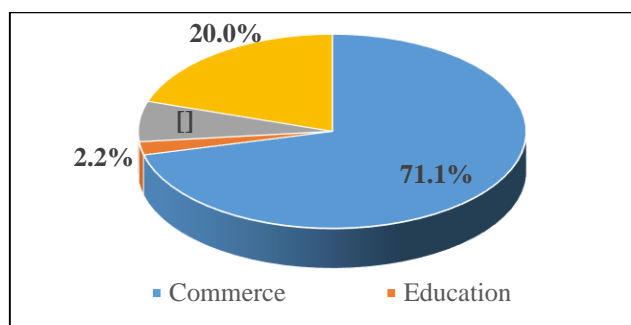


Figure 6 : Répartition des femmes par branche d'activité en 2019

Source : Nos enquêtes, 2019

La figure 6 révèle une inégale répartition des femmes étrangères dans les branches d'activité. Environ 20 % des femmes migrantes enquêtées préfèrent œuvrer dans les associations, 71 % font le commerce, 2,2 % ont un emploi dans le secteur éducatif et 6,7 % sont des tenancières de surfaces de restauration. Au niveau du commerce, les femmes se regroupent dans plusieurs activités. Selon les plus dominantes, 3 femmes font le commerce des appareils électroménagers (9 %), 5 immigrées étrangères commercialisent les produits cosmétiques (15,6 %) et 28 % d'entre elles soit 9 femmes font le commerce de lingerie. Mais 47 % des femmes interrogées dans cette catégorie commercialisent des produits alimentaires. Les femmes se rendent dans les espaces de productions (les villages et campements) pour acheter les productions des paysans. Elles transportent ces produits en ville où les denrées sont mises à la disposition des ménages urbains dans les marchés. Les photos n°1 et 2 sont les différents types de produits qu'elles commercialisent dans la ville de Soubré.

Photo 1 : Commerce de poisson
au pont



Cliché : Séka Gédéon, Mars 2020

Photo 2 : Commerçante de vivrier au
château



Cliché : Séka Gédéon, Mars 2020

Les femmes étrangères font le commerce des aliments de grande consommation tels que le poisson des eaux douces et de certains produits vivriers. En ce qui concerne le commerce de poissons, la direction régionale du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques dénombre 110 mareyeuses. Elles sont réparties en 100 mareyeuses détaillants et 10 mareyeuses grossistes. À travers l'association des mareyeuses, les femmes font des partenariats avec les pêcheurs. Ainsi, à la fin de leur pêche, les pêcheurs livrent leurs captures aux mareyeuses qui se chargent de la vente. Ces initiatives entrepreneuriales des femmes étrangères leur permettent d'avoir des revenus.

2.3.2. Revenus liés aux activités économiques des femmes

Les activités économiques exercées constituent les uniques sources de revenus pour les femmes. Cependant, l'autoconsommation et le caractère irrégulier des surproductions agricoles rendent difficile l'estimation des revenus des femmes agricultrices. On note cependant que les revenus des femmes immigrées étrangères varient en fonction de l'activité qu'elles exercent. Le tableau n°4 révèle la répartition des revenus journaliers selon le type d'activité exercée. On constate que les revenus journaliers des femmes varient de moins de 5 000 FCFA à plus de 20 000 FCFA. Les revenus sont élevés dans le commerce tandis qu'au niveau de l'artisanat, le bénéfice maximum journalier est de 15 000 FCFA.

Activité	Revenus journalier en milliers de francs CFA					Total
	-5	5-10	10-15	15-20	+20	
Commerce	26	20	9	3	1	59
Artisanat	10	6	5	0	0	21
Total	36	26	14	3	1	80

Tableau 5 : Répartition des femmes selon les revenus journaliers

Source : Nos enquêtes, 2019

Le tableau n°5 révèle que 36 femmes (45 %) ont un revenu inférieur à 5 000 FCFA. Il s'agit en particulier des femmes qui exercent des activités à caractère spontanées notamment celles qui commercialisent des sandwiches les matins dans les quartiers de la ville. Cette activité produit moins de bénéfice en comparaison au commerce vestimentaire. Cependant, 36,5 % des femmes immigrées étrangères se situent dans la tranche de revenu [5 000 - 10 000 FCFA]. Cette catégorie est dominée par les marseuses localisées au pont. La proximité de leur marché (marché de poisson) aux différentes gares de transport est un atout majeur pour le développement de ce commerce. Les voyageurs constituent la clientèle de préférence. Ils achètent les poissons lors de leurs déplacements, car dans l'espace de production le coût est moins élevé. Toutefois, les femmes qui ont des bénéfices journaliers qui oscillent entre 15 mille francs CFA et plus (5 %) sont les personnes qui font le commerce de vêtements (prêt-à-porter) et le commerce des peluches.

Ces revenus journaliers permettent aux femmes étrangères de faire des économies et de les rendre autonomes vis-à-vis de leurs époux. Elles contribuent à la gestion des dépenses du ménage et elles parviennent aussi à subvenir à leurs besoins. En effet, le nombre d'enfants moyen par ménages chez les étrangers varie selon la tranche d'âge du mari (chef de ménage). Selon nos enquêtes, à partir de 40 ans, les hommes étrangers ont au minimum deux femmes avec un minimum de 10 enfants en charge soit 5 enfants par femme. Ce nombre d'enfants constitue des charges énormes que le chef de ménage assure difficilement. Cette situation conduit à l'abandon des cours. Dans ces conditions, les femmes viennent en aide aux époux pour les frais d'écolage. Cette contribution se perçoit par la solde des frais de cotisation du Comité de Gestion des Établissements Scolaires (COGES) et la prise en charge des dépenses annexe (achat de craie, stylo et le déjeuner) des enfants. En réalité, les hommes limitent les dépenses éducatives des enfants aux frais d'inscription ainsi qu'aux fournitures scolaires. Pour le reste des dépenses à effectuer, ce sont les femmes qui s'en occupent. Ainsi, elles estiment leur participation aux dépenses quotidiennes du ménage à 70 %. En fait selon les femmes, « les hommes ont des budgets fixes destinés à la popote. Soit ils donnent 30 000 FCFA, soit 50 000 FCFA. Pourtant le marché est loin d'être stable. Donc on est obligée de puiser dans notre économie pour compléter l'argent de marché ».

DISCUSSION

Cette étude met en exergue la migration féminine et les caractéristiques des femmes immigrées étrangères. Elle révèle que la vague de migration des femmes est un complément à la forte migration des hommes. Ces femmes immigrer dans les pays étrangers pour rejoindre leurs conjoints. Le regroupement familial est le premier facteur à l'origine de la migration des femmes. En réalité, dans la logique migratoire qui prévaut dans la commune de Soubré, l'homme (chef de ménage) est l'initiateur des réseaux de migration. Il immigrer en premier dans un territoire afin de faire un diagnostic du lieu

de chute et trouver un environnement propice. Ayant réussi à décrocher un emploi stable, il fait venir sa conjointe, puis suit les enfants. Le but de cette pratique est d'obtenir une stabilité sociale. Pour ce faire, les hommes demandent à leur conjointe restée au pays de les rejoindre dans le nouveau lieu de résidence. Cette analyse est partagée par E. F. Comoé, (2005, p. 93) pour qui, la montée migratoire des femmes est due à l'installation durable des époux dans le nouveau pays d'accueil. Après une longue période d'immigration des hommes dans un pays, le regroupement familial est la stratégie adoptée pour rassembler auprès de soi la petite famille. Cette stratégie consiste à faire immigrer la femme (l'épouse) et par la suite les enfants. Dans ce même ordre d'idée, A. N. Bensaghir et N. Aba (2010, p. 2) illustrent cette argumentation avec le cas marocain. Selon eux, le Maroc subit une forte émigration de sa population. Au départ, ce mouvement était un déplacement de personnes de sexe masculin pour la réalisation de leur projet de développement individuel. Le cercle des émigrants s'est ensuite étendu à toutes les personnes (homme et femme) actives. Mais ces trois dernières décennies, l'émigration marocaine est marquée par une très grande féminisation des flux. Toutefois, l'essor de cette émigration des femmes marocaines repose dans le cadre du regroupement familial. Il s'agit en effet, de déplacements pour rejoindre leur conjoint afin de les assister dans les travaux ménagers sans rémunération.

Cependant, la migration est plus accentuée chez les jeunes. En réalité la féminisation des mouvements migratoires est une certitude. Mais les femmes candidates à l'immigration sont les personnes actives et aptes à procréer. En effet, les immigrés de sexe masculin font venir leur femme dans le but de renforcer la main-d'œuvre pour le travail. Dans leurs logiques, ces femmes doivent procréer afin que la descendance prenne en charge un héritage (terre agricole) acquis difficilement. Ainsi, la migration des femmes ménopausées serait un obstacle au projet. Par ailleurs, à partir de 45 ans les liens culturels dans le pays d'origine et la fragilité de la santé sont des facteurs de sédentarisation des femmes. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de F. Charrière et M. Frésia (2008, p.14-20). Selon elles, la majorité des migrants dans la sous-région Ouest-africaine ont entre moins de 18 ans et au maximum 40 ans. Les femmes migrantes représentent près de 48 % de cette population. Originaires des pays limitrophes, les pays de choix de ces migrantes sont la Côte d'Ivoire, la Gambie. Pour O. K. Coulibaly-Tandian (2012, p. 5), l'évolution des migrations en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest est caractérisée par des départs de plus en plus importants de filles mineurs. Selon elle, la migration des enfants (filles et garçons) dont l'âge est moins de 19 ans est un phénomène très ancien qui est enraciné dans l'histoire et la sociologie de la population de l'Afrique de l'Ouest. Seulement, ces dernières années, l'évolution du phénomène dans son ampleur, la précocité des enfants concernés et l'importance du nombre de filles interpellent les pouvoirs publics. L'auteur estime qu'en 2010, les filles de moins de 19 ans représentaient près d'un migrant sur trois dans la sous-région Ouest-africaine et la plupart des migrations de ces mineurs sont des mouvements Sud-Sud

avec des proportions très élevées en Sierra-Léonne (63,5 %), en Côte d'Ivoire (61,9 %) et à la Gambie (60,8 %).

Toutefois, malgré la forte représentativité des femmes immigrées étrangères sans niveau d'instruction, celles-ci sont économiquement très actives. Elles entreprennent des activités lucratives favorisant ainsi le développement des activités mineures telles que le commerce de beignets, de sandwich et le commerce ambulancier de vivrier. Les migrantes exercent majoritairement dans le secteur tertiaire. Cependant, leurs activités de prédilection sont le commerce et l'artisanat. En réalité, elles exercent généralement des activités commerciales spontanées de courtes durées. Cette forte pression des femmes migrantes à exercer une activité lucrative vise à faciliter leur intégration dans l'espace de destination. En effet à travers les activités qu'elles exercent, le commerce en particulier est un moyen efficace de sociabiliser. Ces résultats corroborent avec ceux de F. B. Dial et B. Ndione (2009, p. 13). Les résultats de leur étude révèlent que la plupart des femmes migrantes n'ont pas un niveau d'étude très élevée, souvent il ne dépasse pas le niveau primaire. Par ailleurs, certaines des femmes n'ont jamais été scolarisées. Avant leur départ, elles exerçaient majoritairement des activités dans le secteur informel, et plus précisément dans les activités commerciales et domestiques où le niveau de rémunération est très faible, voire inexistant. Certaines d'entre elles n'ont aucune source de revenus. De même F. Milewski (2004, p. 55) soutient que les femmes qui immigreront sont plus exposées aux travaux à temps partiel. Les difficultés d'intégration et d'insertion dans le tissu socioéconomique dans les espaces d'accueil poussent la majorité des femmes immigrées à faire de petites activités qui leur sont accessibles. Elles exercent généralement dans le commerce et la restauration.

À travers leurs activités, les revenus permettent aux femmes d'accéder à une certaine autonomie financière et contribuer à l'épanouissement du ménage. En réalité, malgré la précarité de leurs conditions de vie, les femmes immigrées étrangères utilisent également les bénéfices issus de leurs activités pour soutenir leur ménage par la participation aux budgets de consommation et le suivi rigoureux de l'éducation des enfants. De ce fait, la femme autonome a une double contribution. Elle participe au développement économique de l'espace d'accueil à travers le paiement des taxes fiscales liées à son activité et à sa contribution à l'équilibre financier de la famille. Cette analyse va dans le même sens que celle de F. Flintan (2008, p. 11). Selon elle, le premier souci de beaucoup de femmes autonomes est d'adopter un comportement de résistance aux actions qui exposent le ménage à l'insécurité alimentaire. Tandis que les hommes se préoccupent des lignes principales de bien-être du ménage, la femme a pour rôle de s'assurer du bon fonctionnement au niveau micro du ménage. Pour Flintan, une femme a habituellement la responsabilité de s'assurer que la nourriture est disponible pour le ménage et pour elle-même. Pour lui permettre de faire ceci, elle n'hésite pas à utiliser ses propres revenus pour s'assurer de l'épanouissement du ménage.

CONCLUSION

L'approche genre dans la problématique migratoire permet de mettre en exergue les caractéristiques des migrants. La migration des femmes est un phénomène qui prend de l'ampleur, mais demeure invisible. Bien que les déterminants de cette migration féminine connaissent des mutations en Côte d'Ivoire, le regroupement familial reste le facteur principal de l'immigration des femmes à Soubré. Ces immigrées étrangères d'origine subsaharienne (89,8%) sont majoritairement sans niveau d'instruction (54%). Elles sont cependant très entreprenantes et s'insèrent généralement dans le secteur tertiaire. Les revenus de leurs activités sont mis à la disposition du ménage et pour la réussite scolaire des enfants. Ainsi, elles contribuent au développement socioéconomique selon les différentes strates de la société. Toutefois, l'accès aux ressources (financières, espaces culturels) demeure illusoire pour les femmes en général et les femmes immigrées en particulier. De ce fait, le politique devrait encourager l'autonomisation de ces dernières en facilitant l'accessibilité des crédits aux migrantes détentrices de projets innovants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENSAGHIR Abdelali Naciri et ABA Naima, (2010), « Les femmes migrantes dans les politiques de développement et de coopération au Maroc », In *Genre, migration et développement socio-économique en Afrique*, Symposium sur le genre 2010, Caire, Égypte, 20p.
- CHARRIÈRE Florianne et FRÉSIA Marion, (2008), *L'Afrique de l'Ouest comme espace migratoire et espace de protection*, UNHCR, 52p.
- COMOE Elise Fiédin, (2005), « Femmes et migration en Côte d'Ivoire : le mythe de l'autonomie », In *Étude de la population africaine*, Université de Montréal, Canada, Vol. 20 n° 1.
- COULIBALY-TANDIAN Oumoul Khaïry, (2012), *La migration des filles mineures en Afrique de l'Ouest : Le cas du Sénégal*, Observatoire ACP sur les Migrations, 28p.
- CORTES Geneviève, (2016), « Femmes et migrations : celles qui restent », In *EchoGéo*, n°37, 19p.
- DIAL Fatou Binetou et NDIONE Babacar, (2009), *Migration clandestine féminine, Étude de cas de Dakar et sa banlieue*, Collectif des Rapatriés d'Espagne, 21p.
- FLINTAN Fiona (2008), *Étude sur la bonne pratique : l'autonomisation des femmes dans les sociétés pastorales*, PNUD, Addis Ababa, 166p.
- INS (Institut National de la Statistique), (2014), *Résultats définitifs du Recensement général de la population et de l'habitat de 2014–Chapitre 3 : Migration*, Institut National de la Statistique, Abidjan
- IRA Bruno, (2016), « aperçu du profil démographique des populations migrantes en Côte D'Ivoire », In *Migration et enjeux fonciers en Côte d'Ivoire*, Université Peléforo Gon COULIBALY, 11p.

- MILEWSKI Françoise, (2004), Les inégalités entre les femmes et les hommes : les facteurs de précarité, Ministère de la parité et de l'Égalité professionnelle, Paris, 350p.
- Ministère de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable, (2015), Projet de gestion des pesticides obsolètes et déchets associés en côte d'ivoire (progep-ci), RCI, 205 p.
- Ministère d'État, ministère du plan et du développement, (2015), Études monographiques et économiques des districts de Côte d'ivoire : District du bas-sassandra, République de Côte d'Ivoire, 70 p.
- OIM (Organisation International pour les Migrations), (2020), World migration report 2020, OIM, Switzerland, 498 p.
- PICHÉ Victor, (2012), Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs, Ined, Paris, 536 p.
- UNION AFRICAINE, (2015), Le genre en Afrique fiche d'évaluation, CUA, Addis Abeba, Éthiopie, 57 p.
- UNION AFRICAINE, (2017), Rapport sur les statistiques de la migration de la main-d'œuvre en Afrique 2015, CUA, Addis Abeba, Éthiopie, 127 p.
- ZAH Bi Tozan, (2015), « Impact de la migration sur la démographie en côte d'ivoire », *In revue de géographie du laboratoire Leïdi*, n°13.